

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 36 (1989)  
**Heft:** 11-12

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cours spécial II	
Planification d'évacuation	3 jours
Cours spécial III	
Locaux de protection des biens culturels et mesures de protection	3 jours
Cours spécial IV	
Documentation des objets de la catégorie C	3 jours

Depuis 1986, toutes les personnes incorporées sont astreintes à suivre tout d'abord un cours de base de chef de groupe.

Pour le cours spécial II, le chef de service et son chef de groupe désigné pour les tâches de protection des biens culturels doivent également assister ensemble à l'instruction.

#### Cours de base pour chef de groupe

Le cours de base qui ne durait initialement qu'un jour et qui s'étend sur deux jours depuis 1987, fournit l'instruction de base et informe sur les tâches et les objectifs. Il doit familiariser les participants avec leurs premiers travaux.

#### Expérience dans les travaux de la protection des biens culturels

Il convient de relever tout d'abord que la motivation des participants ne pose pas de problèmes s'agissant d'accomplir la tâche qui leur est attribuée. Cette situation pour le moins agréable a pour cause le fait que tout le monde reconnaît l'utilité en temps de paix de ces mesures de précaution.

Au début, certains participants ont été surpris, car ils avaient exprimé leur joie de travailler pour la protection des biens culturels et ne s'étaient vu attribuer aucune véritable tâche.

Les responsables cantonaux avaient par ailleurs manifesté beaucoup de scepticisme s'agissant de faire dresser les inventaires par des personnes non professionnelles. C'est pourquoi l'on a voué une attention particulière à cette question dans les programmes de cours et dans les documents de travail, ce qui

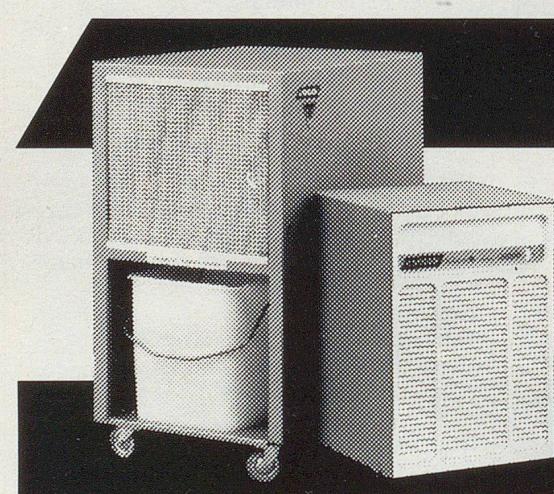


L'église réformée de Gränichen, construite entre 1661 et 1663 par Abraham Dünz, peut être considérée comme un prototype de salle de prédication de Berne. Le baptistère et la chaire d'albâtre blanc doivent pouvoir être protégés sur place.

s'est avéré payant. Les travaux d'inventaire des objets d'importance locale (catégorie C) a posé relativement peu de problèmes. Assurément, l'assistance et le suivi assurés par les chefs de service ont contribué à ce résultat, mais ce qui paraît avoir été décisif, c'est la diligence et la ténacité des spécialistes dans l'accomplissement du travail. Il se sont attachés à leur tâche et se sont efforcés de livrer à leur commune des inventaires exhaustifs et clairs à consulter.

Le degré d'instruction se présente actuellement comme il suit:

Effectifs théoriques de la protection des biens culturels	297
arrondis à	300
– chefs de service et chargés de mission	99
– chefs de groupe	201
– ont été instruits jusqu'à ce jour	189
– seront instruits jusqu'à fin 1990	env. 260
– devraient être instruits en 1991	au min. 40
– départs de chef de service par année	au max. 6-8
– départs de chef de groupe par année	env. 20



Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

## Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, installations de protection civile, etc. Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime. Demandez-nous la documentation détaillée.

Krüger + Co.  
1010 Lausanne, Tél. 021 32 92 90  
Succursales: Münsingen BE,  
Hofstetten SO, Degersheim SG,  
Dielsdorf ZH, Gordola TI  
Küssnacht am Rigi, Samedan

**KRÜGER**